

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 145 (2024)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Hygiène en apiculture  
**Autor:** Trüb, Fabian  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1090032>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Hygiène en apiculture

### Fabian Trüb

apiservice/Service sanitaire apicole (SSA)  
fabian.trueb@apiservice.ch

En tant que producteurs-rice-s de denrées alimentaires, nous sommes soumis à des exigences élevées en matière d'hygiène, auxquelles nous devons nous conformer. Les abeilles apportent également leur contribution, grâce à leurs stratégies et comportements pour se maintenir en bonne santé.

Quiconque vend ou offre du miel s'engage à respecter certaines normes d'hygiène. Les clients ont ainsi la garantie d'acheter un produit irréprochable et de consommer un miel de qualité supérieure.

Même sans le label d'or ou d'autres labels comparables, les producteurs-rice-s doivent pouvoir garantir que leur produit est sans danger pour la santé des consommateurs. Ils et elles doivent veiller à ce que les dispositions légales soient respectées et sont tenu-e-s de procéder à un autocontrôle.

Les mesures d'hygiène commencent au rucher et se terminent avec la vente par l'apiculteur-rice. Chaque étape doit être exécutée dans le respect des prescriptions et doit être traçable. Les contrôles de la production primaire sont effec-

tués par les cantons. Les ustensiles, les récipients ainsi que les locaux dans lesquels les denrées alimentaires sont transformées doivent être d'une propreté irréprochable. Une contamination du produit final doit pouvoir être exclue à tout moment. Le port de vêtements propres et un environnement hygiénique sont indispensables pendant l'extraction et la transformation des produits apicoles. Il est interdit de manger, de boire ou de fumer pendant ces activités.

Les apiculteur-rice-s travaillant selon les directives du label d'or sont soumis à des règles plus strictes que celles imposées par la loi, tant pour le miel produit que pour la pratique apicole. Outre les prescriptions d'hygiène pour la valorisation du miel, des dispositions s'appliquent également au renouvellement des cadres, qui



*Un sol lavable ainsi que des parois et des surfaces pouvant être nettoyées dans la salle d'extraction permettent une valorisation hygiénique de nos produits.*

Source: Fabian Trüb

doit avoir lieu de manière régulière. Les vieux cadres doivent être fondus au minimum tous les trois ans et nettoyés dans les règles de l'art. En effet, ils peuvent contenir des agents pathogènes qui mettent en danger la santé des abeilles. L'hygiène des cadres est un élément important des bonnes pratiques apicoles, et cela ne vaut pas seulement pour les apiculteur-rices du label d'or. L'échange de cadres et de couvain entre les colonies comporte le risque de contaminer des colonies saines avec des agents pathogènes.

Les outils utilisés de façon régulière (lève-cadre, pince à cadres, etc.) sont systématiquement passés au chalumeau à gaz après le travail. Le matériel qui ne peut pas être flambé doit être nettoyé régulièrement et désinfecté périodiquement à l'aide d'un produit approprié afin d'éviter une éventuelle propagation des maladies au rucher par l'apiculteur.

Si plusieurs ruchers sont exploités, il est recommandé d'utiliser un jeu d'outils séparé pour chacun d'entre eux, y compris, si possible, un voile et, si l'on ne travaille pas avec des gants à usage unique, des gants dédiés à chaque rucher.

Le matériel des ruches qui ont abrité des colonies malades ou faibles ayant été soufrées doit être nettoyé et désinfecté à fond avant d'être réutilisé. Il contient des germes pathogènes pouvant compromettre le redémarrage sain d'une jeune colonie qui y serait placée.

Les abeilles ont elles-mêmes leur propre stratégie pour maintenir l'hygiène à l'intérieur de la ruche. Elles disposent d'un instinct naturel de nettoyage qui les pousse à évacuer tous les déchets et à priver ainsi les agents pathogènes de leur substrat. La propolis, issue des résines végétales collectées et retravaillées par les abeilles, est une « arme secrète » de la colonie. Elle a un effet antimicrobien et une influence positive sur la santé des abeilles (Renata S. Borba, Marla Spivak et al. 2015). Les parois de la ruche, les cadres, les couvre-cadres et toute surface à l'intérieur de la ruche que les abeilles peuvent atteindre en sont recouvertes. Plus la surface est rugueuse, plus la quantité de propolis appliquée est importante. Si une colonie d'abeilles vit dans la même ruche pendant une longue période, toute la surface intérieure sera recouverte d'une fine couche de propolis. Dans les colonies qui déposent beaucoup de propolis, il a été montré que la durée de vie des abeilles pouvait être augmentée. Leur santé serait meilleure et leur comportement hygiénique plus marqué que dans des colonies comparables produisant peu de propolis ; ont également été observés une récolte de miel plus importante et un apport de pollen plus élevé (Nicodemo et al., 2013, 2014).

Si une ruche dans laquelle vivait précédemment une colonie en bonne santé est repeuplée, il suffit de la gratter proprement et de la passer à la flamme. Ainsi, les restes de propolis sont gar-

Services du SSA en relation avec l'hygiène

Cuve de lavage manuel



Apimobile



*Passer le lève-cadre à la flamme de façon régulière prévient la propagation des maladies entre les différentes colonies.*

Retrouvez tous les aide-mémoire sur [www.abeilles.ch/aidememoire](http://www.abeilles.ch/aidememoire)



#### Aide-mémoire à ce sujet

Aide-mémoire 4. Aperçu de la bonne pratique apicole

Aide-mémoire 4.1. Hygiène

Aide-mémoire 4.4. Renouvellement des cadres

Aide-mémoire 4.4.1. Fondre les cadres

Aide-mémoire 4.4.2. Stockage des cadres

#### Autres documents importants

Règlement du miel



[www.abeilles.ch/apiculture/la-qualite-du-miel/](http://www.abeilles.ch/apiculture/la-qualite-du-miel/)

Liste des préparations apicoles recommandées  
[www.abeilles.ch/preparations\\_recommandees](http://www.abeilles.ch/preparations_recommandees)



© apisuisse

*Ce que nous pouvons considérer comme désordonné et sale est d'une grande importance pour les abeilles : la propolis maintient les abeilles en bonne santé et devrait si possible rester dans la ruche.*

dés dans la ruche, pénètrent même plus profondément dans le bois grâce à la flamme et peuvent continuer à déployer leurs effets bénéfiques pour la santé de la colonie. Le fait que le bois prenne une couleur plus foncée après le processus ne pose pas problème : un bois bien flambé et légèrement brûlé (non carbonisé) a un effet antibactérien et antifongique, il peut être conservé en l'état. Il est contre-productif de gratter préventivement les ruches habitées par des colonies saines. En principe, seuls les restes de propolis qui empêchent la fonctionnalité de la ruche (comme la manipulation des cadres ou la bonne fermeture) doivent être retirés.

Lors de la pratique apicole habituelle, l'utilisation de solutions caustiques et de désinfectants n'a de sens qu'en cas d'épizootie et/ou de maladie. Il en va autrement lorsque l'on achète

du matériel d'apiculture d'occasion. Pour des raisons de sécurité, ce matériel et ces ruches doivent toujours être nettoyés et désinfectés à fond. Cela permet de prévenir l'apparition de maladies. La prudence est également de mise lors du déplacement de matériel entre les ruchers. Dans ce cas, mieux vaut désinfecter trop que pas assez !

Grâce à des normes d'hygiène élevées lors des différents processus, nous pouvons offrir un produit de haute qualité à nos clients, qui sont à juste titre très exigeants à ce sujet. N'essayons pas d'aider les abeilles par un hygiénisme exagéré là où elles sont par elles-mêmes plus efficaces que nous, mais respectons leur travail pour maintenir propres leurs habitations. De cette façon, nous pourrons nous réjouir d'avoir des abeilles en bonne santé et des clients satisfaits.

#### Références :



Etude «Seasonal benefits of a natural propolis envelope to honey bee immunity and colony health»  
de Renata S. Borba, Maria\_Spivak et al.

Etude «Increased brood viability and longer lifespan of honeybees selected for propolis production»  
de Daniel Nicodemo

